

L'évaluation de la politique migratoire, un préalable pour les Marocains du monde après la nouvelle Constitution

L'Opinion

21/7/2011

Les binationaux aspirent à davantage d'implication dans le processus politique du pays

Au lendemain de l'adoption de la nouvelle constitution, les Marocains du monde s'attendent à de nouvelles dispositions, davantage de propositions, dans ce nouveau contexte, en vue d'une meilleure contribution à la vie politique et non pas uniquement à la vie culturelle et économique.

Le Mouvement Nouvel Elan (MONE), fondé à Dusseldorf, en Allemagne, après les changements opérés dans le monde arabe, se veut un espace de réflexion et de propositions. Lors d'un premier colloque organisé à Rabat, après le référendum constitutionnel, le mouvement «étale» le baromètre des relations des Citoyens Marocains de l'Étranger avec les institutions et organisations qui sont sensées gérer le dossier des CME, pour que le nouveau cadre ne réfléchisse plus les points négatifs de l'avant constitution. Les «partenaires» sont le Ministère de la communauté marocaine à l'étranger, le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger, la Fondation Mohammed V pour la solidarité et la Fondation Hassan II pour les MRE.

Le but du colloque est de dresser le bilan des dernières années en matière de gestion des Marocains du Monde, de réfléchir sur le rôle des CME dans le cadre de la nouvelle Constitution, sur une nouvelle approche de gouvernance et de gestion des CME qu'ils soient binationaux ou bicitoyens, et enfin, de proposer leur contribution au développement, pour que la politique soit efficace et homogène, plus réaliste et en adéquation avec l'environnement de la communauté.

L'évaluation en général n'est pas encore une culture ancrée chez nous au Maroc, ont déclaré tous les intervenants. Pourtant, c'est le meilleur procédé pour des prises de décision capitales, le moyen de rectifier le tir et de renforcer ce qui a marché, surtout en matière d'évaluation de la politique migratoire marocaine.

C'est également l'avis de M. Mohammed Bernoussi, Secrétaire Général au Ministère chargé de la communauté marocaine résidents à l'étranger qui a qualifié la thématique de la rencontre de pertinente. Selon lui, évaluer les politiques migratoires est un exercice utile sinon indispensable pour plus de cohérence et de vision surtout à travers les changements opérés dans la structure sociodémographique de la communauté. Un bilan que le Ministère est en train de faire pour les quatre dernières années et qui sera fin prêt vers le 10 août, Journée Mondiale des Marocains à l'étranger. Il a par ailleurs relevé l'attachement des MDM à leur marocanité, manifesté

par leur engouement et leur participation massive au vote du 1er juillet. D'ailleurs, à la lecture de la Constitution, rappelle M. Bernoussi, les choses avancent, en est témoin la participation au référendum des CME. Cependant, comme stipulé par M. El Guendouz, appliquer les articles de la constitution dépend du Code électoral.

Etre à l'écoute des MDM, c'est l'apanage du MONE, relève M.Zbir Ali, membre et trésorier du Mouvement, insistant sur le volet politique, en marge des prochaines législatures. Les MDM aspirent au droit au vote dans tous les conseils consultatifs, que ce soit dans la première ou la deuxième chambre du parlement. Ils pensent que la date prémonitrice des élections législatives, projetées pour le 7 octobre est précoce. Car selon M. Zbir, il est impératif de réfléchir, de faire des ateliers de concertation constructive et de dialogue avec la société civile

La nouvelle Constitution est un point positif mais à conforter par une mise en œuvre adéquate. Il n'est plus question de Constitution, selon M. Zbir, mais de l'avenir de l'Etat de droit et des institutions. Et le Maroc, sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, vit dans la stabilité. Pour ce qui est des partis politiques, ils devraient réfléchir plus amplement, reconsidérer cette communauté et penser aux deuxième et troisième générations de hauts cadres, leur donner l'occasion de participer, de «s'imbiber» de leurs expériences. D'autant plus que les MDM sont reconnus universellement experts quand il s'agit de sciences et de finances.

Construire ensemble l'avenir du pays, s'entraider pour pousser le pays vers un avenir meilleur, c'est l'objectif majeur du Mouvement Nouvel Elan. Et pour unifier et clarifier les idées, plusieurs propositions spécifiques en ce qui concerne le conseil de la communauté marocaine à l'étranger, en matière de politique migratoire, ont été présentées.

Pour ce qui est de l'évaluation proprement dite de la politique migratoire, M. Said Charchira, expert en la matière a fait des études de recherche et publié plusieurs livres à cet effet. Directeur du Centre d'Etude et d'analyse sur la migration et porte parole du MONE, il pense que les thèmes choisis lors du colloque sont importants dans la mesure où l'évaluation est une donnée importante dans le processus de prise de décision et c'est une culture de responsabilité. La nouvelle Constitution a constitutionnalisés les Marocains de l'étranger au niveau politique, dit M. Charchira, et on aimerait prendre part aux prises de décision,

surtout la loi qui va déterminer comment la participation des MDM doit s'organiser.

Aujourd'hui nous sommes ravis, puisque les Marocains de l'étranger ont eu 3 jours pour voter, dans les ports, dans les consulats, dans les aéroports et on ne peut plus dire qu'il y a un problème d'infrastructure. Cependant, les prochaines législatives devraient être marquées par la participation des marocains à l'étranger dans les deux chambres et au-delà, dans les institutions relatives à la question de la gestion migratoire. Jusqu'à présent, déclare M. Charchira, le bilan de la politique migratoire marocaine est mitigé et a tendance à s'orienter vers le négatif plutôt que le positif. Tout d'abord, il n'y a pas une politique homogène mais des politiques, chaque institution élabore sa petite politique vis-à-vis de la communauté : le Conseil, le Ministère, les deux Fondations. Il y a un chevauchement de rôles et la politique migratoire est perçue du dehors comme négative. Il y a beaucoup à faire pour la rendre homogène et efficace à l'endroit des 5 millions de marocains vivants à l'étranger.

Pour ce qui est de la nouvelle Constitution, son apport est énorme pour les Marocains de l'étranger. Depuis les législatives de 2002, le discours du Roi a permis aux Marocains du monde de participer aux élections de 2002, puis en 2007, mais malheureusement, dans aucune des échéances, cette participation n'a été effective. Ayant toujours été oubliée et négligée, sa constitutionnalisation est une donnée fondamentale qu'il faut rendre effective et c'est le but du colloque.

Le Mouvement Nouvel Elan, selon Sakina Souleimani Chergui, membre du MONE, vivant à Madrid, est né dans un esprit de réflexion et de proposition ; Il rassemble des Marocains du monde, préoccupés par la question de la participation marocaine, non seulement au niveau politique, mais aussi, social, culturel... Ils se réunissent pour réfléchir et apporter ce grain de blé sur la participation citoyenne. C'est l'essence du mouvement. D'ailleurs, cette organisation ne répond pas à une structure ou à un système associatif. Il y a un porte parole, des membres qui se réunissent une fois par mois, pour réfléchir sur un thème et à partir des réflexions, il y a publication de livres. Les membres sont des marocains vivant aux quatre coins du monde : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Hollande et même au Maroc. Il y a une charte et tous ceux qui s'y retrouvent adhèrent et participent au débat, c'est un mouvement ouvert.

BOUTEINA BENNANI